

Nouvel accord avec les Territoires du Nord-Ouest sur la surveillance de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
Avril 2015

Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, et J. Michael Miltenberger, ministre des Finances et ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, ont annoncé un nouvel accord de collaboration en matière de surveillance de l'eau entre le gouvernement du Canada et les Territoires du Nord-Ouest. Le protocole d'accord sur la surveillance hydrométrique permet d'approfondir les connaissances sur la continuité de la collecte, du traitement, de la publication et de la distribution des données sur les quantités d'eau dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ce nouvel accord prévoit 2,8 millions de dollars pour le programme de surveillance hydrométrique du territoire, qui sera soutenu par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, et une partie sera couverte par des contributions commerciales. Le gouvernement du Canada a développé une vaste infrastructure de surveillance de l'eau pour améliorer l'utilisation des ressources en eau des Territoires du Nord-Ouest. La collecte de données historiques sur les niveaux d'eau contribue aux études scientifiques, à la protection des écosystèmes, à la conception de l'infrastructure et à l'élaboration des politiques. Les données en temps réel sont nécessaires pour la prévention des inondations et des sécheresses, ainsi que pour de nombreux procédés industriels, le transport fluvial et la production d'électricité.

Le réseau des Territoires du Nord-Ouest se compose d'environ 95 stations de surveillance de la quantité d'eau et est géré par Environnement Canada et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada depuis 1975. Avec la sanction royale de la Loi sur le transfert des responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest le 25 mars 2014, le transfert des responsabilités pour la gestion des terres et des eaux du gouvernement du Canada au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est entré en vigueur le 1er avril 2014.

Le gouvernement du Canada a établi des partenariats semblables avec toutes les provinces et tous les territoires. Collectivement, ces accords bilatéraux définissent le cadre du réseau national formé de plus de 2 500 stations de surveillance de la quantité d'eau. Ces stations fournissent de précieux renseignements qui contribuent à la protection et à la conservation des ressources en eau du Canada. Ce programme renouvelé comprend des avancées dans les approches de surveillance adoptées depuis la signature du premier accord avec Affaires autochtones (anciennement Affaires indiennes) et Développement du Nord Canada en 1975. Il offre également la structure et la souplesse nécessaires pour faire en sorte que tous les partenaires reçoivent un service de surveillance hydrométrique en appui à la santé et à la sécurité publiques, au développement économique et à la durabilité de l'environnement naturel. Les données en temps réel utilisées pour la

prÃ©vision des inondations aident les Canadiens, y compris les responsables de la gestion des urgences, Ã prendre les mesures de prÃ©paration appropriÃ©es en vue de limiter les dommages liÃ©s aux inondations.

Environnement Canada - 10-03-2015